



Auch, le 12 avril 2024

FICHE PRESSE

Discours de Philippe Dupouy, Président du Département Séance de l'Assemblée départementale le 12 avril 2024

« Mes chers collègues,

Nous procéderons aujourd'hui à l'examen de notre budget primitif, dont les projets de délibérations seront lus par les présidents des commissions organiques en commençant par la 8ème, avant de retrouver l'ordre habituel, de la 1ère à la 7ème commission.

Ce budget est construit à partir des options définies et débattues lors de notre séance d'orientations budgétaires du 8 mars dernier.

Il s'inscrit dans un contexte national extrêmement contraint dont les Départements sont les principales victimes, et que l'on peut résumer simplement : d'un côté l'effondrement des recettes, et dans le même temps, une explosion des dépenses obligatoires, une « double peine » qualifiée « d'effet ciseau ».

Notre rapporteure du budget, Lydie Toison ainsi que notre Président de la Commission des Finances, Bernard Ksaz auront l'occasion d'y revenir plus en détail, mais je tiens à dénoncer solennellement devant vous les décisions du Gouvernement qui fragilisent dangereusement les Départements.

Un chiffre à retenir, chiffre officiel communiqué par l'Assemblée des Départements de France : l'État a imposé aux Départements 2,5 milliards d'euros de dépenses annuelles supplémentaires depuis février 2022.

2,5 milliards sans réelle compensation ! Sincèrement, l'Etat ne s'y prendrait pas autrement s'il voulait faire disparaître les Départements, ce que je ne peux imaginer.

Dans le même temps, nos recettes fiscales s'effondrent. A titre d'illustration, les recettes des DMT0 ont été inscrites à hauteur de 25.7 millions d'euros pour 2024, soit une diminution de près de 14 millions d'euros sur les deux dernières années.

Selon la Cour Régionale des Comptes, les budgets des Départements présentent désormais, je cite, « une extrême fragilité structurelle », ce qui veut dire en langage plus direct que cette situation n'est pas tenable à terme.

Mes chers collègues, il est urgent que l'État permette enfin aux Départements, et de façon pérenne, de conduire efficacement les politiques dont les populations et les territoires ont besoin, et ce combat, nous devons tous le mener, quelques soient nos sensibilités politiques, car nous connaissons tous ici l'importance de l'action départementale, particulièrement en zone rurale.

Notre gestion rigoureuse du budget, couplée à des décisions courageuses et responsables, nous permettent de faire face en 2024 à cette situation difficile, tout en continuant à mener des politiques volontaires.

Mais nous ne pourrions pas poursuivre nos missions si l'Etat continue, pardonnez-moi l'expression, « de faire les poches des Départements » pour tenter de résoudre ses propres errements budgétaires et financiers.

Pour autant, baisser les bras ou renoncer ne fait pas partie de notre tempérament ou de nos habitudes !

Ainsi, le budget que je vous propose d'adopter, qui s'équilibre à 386 millions d'euros, confirme ma volonté première, celle de continuer à améliorer le quotidien des Gersois tout en renforçant l'attractivité de notre département grâce au maintien d'un haut niveau d'investissement.

Améliorer le quotidien des Gersois, c'est notamment assurer les missions de solidarité qui nous ont été confiées : personnes âgées, personnes handicapées ou dépendantes, enfance et famille, public en insertion.

Notre responsabilité de chef de file des solidarités nous conduira à y consacrer plus de 150 millions d'euros.

Le montant peut paraître énorme, mais les actions menées sont indispensables pour assurer la cohésion de notre société.

Des actions phares, associées à un pilotage ajusté car chaque euro dépensé doit être un euro utile et justifié, sont notamment envisagées pour renforcer la politique de prévention au

service de la protection de l'enfance, pour développer l'habitat inclusif et les résidences autonomie, pour accompagner le renforcement des services d'aides et d'accompagnement à domicile et ainsi permettre de bien vivre et de bien vieillir dans le Gers.

L'objectif est clair et ambitieux : le Département ne laissera aucun gersois au bord du chemin et, dans le respect de ses compétences et de ses moyens, assumera pleinement sa vocation à protéger les gersois des difficultés de la vie et à tous les âges de la vie.

Une initiative est l'illustration de cette volonté : l'expérimentation portée par Gers Solidaire, dans le cadre du projet « Mieux man'Gers » permettant à des personnes en situation de vulnérabilité, d'avoir un accès à une alimentation saine, durable, et locale, expérimentation que nous sommes les seuls à mener au niveau national, avec le Département de la Seine Saint-Denis, et qui vient renforcer notre engagement historique vers l'accessibilité alimentaire pour tous.

Bien vivre et bien vieillir dans le Gers, grâce à des territoires vivants et animés.

Le Conseil départemental restera le premier investisseur public local et le premier partenaire des communes qui font la richesse de notre ruralité, à travers des subventionnements directs ou indirects ou une aide accrue à l'ingénierie.

Il n'y a pas pour moi de « territoire de seconde zone », et le Département poursuivra plus que jamais ses politiques d'aménagement équilibré du Gers.

Le Conseil départemental poursuivra également de nombreuses actions ou politiques indispensables, telles que la modernisation des collèges grâce à une enveloppe de 3,8 millions, la mise en œuvre des actions du Schéma Départemental du Tourisme, le soutien au Service Départemental d'Incendie et de Secours ou la pérennisation des Centres Départementaux de Santé existants.

Aujourd'hui, le Centre Départemental de Santé accueille 10 médecins généralistes et 2 pédiatres, et nous savons tous que si nous n'avions pas été le premier département d'Occitanie à salarier des médecins, mais également, à effectuer un travail d'accompagnement et de valorisation auprès des internes en médecine, avec près de 50 installations depuis 2016, de nombreux territoires gersois seraient aujourd'hui dans une situation catastrophique.

Notre combat pour l'accès à une offre de soin territoriale de proximité et de qualité est loin d'être gagné et nous ne pourrions pas le remporter seul, mais il est le symbole me semble-t-il de

la nécessité pour le Conseil départemental de répondre le mieux possible aux besoins essentiels de la population et parfois, oui je l'affirme et je l'assume, de se substituer à un Etat défaillant.

Nous ne nous contenterons pas de poursuivre ou d'amplifier l'existant, nous irons plus loin avec plusieurs initiatives originales.

Je pense au lancement d'une réflexion partenariale autour de la thématique tourisme et eau, je pense à la mise en œuvre du pack transmission visant à favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs sur le départ.

Je pense également à l'expérimentation de centralisation des achats de denrées alimentaires afin de conforter une restauration de proximité et de qualité dans nos collèges...

Enfin, l'année 2024 sera une année de forte mobilisation départementale sur les thématiques de la citoyenneté et du soutien au tissu associatif avec notamment le développement de l'ingénierie associative départementale. Même si la situation est difficile, et que le Département tout comme de nombreuses autres collectivités, ont réalisé des ajustements, nous resterons le premier partenaire, un partenaire fiable et fort du mouvement associatif. L'engouement pour la troisième édition du Budget Participatif Gersois en est un parfait exemple.

Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous invite mes chers collègues à vous rendre sur les marchés où nos concitoyens peuvent voter, pour constater l'intérêt que suscite cet outil démocratique et participatif. A ce jour, sachez que nous avons déjà comptabilisé plus de 20 000 votes !

Année Olympique, 2024 verra également se dérouler de très nombreuses manifestations sportives et festives, vitrines de la vitalité des clubs gersois. Dans cette dynamique populaire, citoyenne et sportive, la politique jeunesse prendra toute sa place.

Améliorer le quotidien tout en préparant l'avenir passe enfin par le maintien d'un haut niveau d'investissement mais également par la volonté assumée de ne pas passer à côté d'opportunités uniques. Cet exécutif ne sera pas celui des occasions manquées, je pense, vous l'avez compris, au transfert des routes nationales.

Oui, le Département s'inscrit dans une politique ambitieuse en matière d'infrastructures avec notamment le chantier de la RN124 repris en maîtrise d'ouvrage directe et le transfert des RN permis par la loi 3DS.

Ce transfert de 261 kms du réseau national, soit 10% du réseau routier départemental, nous ne le subirons pas, nous en ferons une opportunité pour le Gers.

Il ouvre de nouvelles perspectives dans un cadre financièrement maîtrisé puisque, faut-il le rappeler, l'État s'est engagé à compenser intégralement et dans le temps ce transfert, 10 millions d'euros par an !

Nous pourrons ainsi moderniser la liaison Auch/Toulouse sur les trois autres points cardinaux, mais aussi le contournement d'Auch, qui constitue un enjeu crucial de développement, tout en sécurisant et fluidifiant les trois branches SUD/NORD et OUEST.

Mes chers collègues, vous le constatez, qu'il s'agisse de solidarité et d'animation territoriale, de défense et de résilience de notre agriculture, de soutien aux acteurs socio-économiques locaux ou de renforcement de l'attractivité, ce budget pourtant élaboré dans un contexte délicat, nous permettra une fois de plus, d'agir efficacement au service du Gers et de ses habitants.

Je tiens à remercier à ce titre ma 1ère Vice-Présidente, l'ensemble des Présidentes et Présidents de commission et plus globalement l'ensemble de mon exécutif pour leur travail et leur engagement continu dans son élaboration.

Je vous remercie.»

- Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.